

**T**ime to move! (TTM) \*». Le 10 février 2009, Clément Siebering, ingénieur chez

France Télécom se rend à son entretien d'évaluation. « Je ne m'attendais pas à cela. Pour moi, tout allait bien. » Ce technico-commercial de 51 ans qui occupe ce poste depuis dix ans tombe de haut. « Je n'avais pas demandé à bouger. C'était tout sauf une promotion. En plus, j'occupais un poste prioritaire. » Pourtant son chef lui dit qu'à la fin de l'année, il doit quitter sa région, sans justification. « On a usé sur moi, et sur 3 autres de mes collègues, de mauvais traitements. Nous étions tous les 4 des fonctionnaires de plus de 45 ans et nous n'étions pas destinés à bouger. » « Le 17 avril mon patron me rappelle, en pleines vacances, pour me dire que je ne suis pas obligé de partir, mais que je dois changer de fonction. Le 21, il m'annonce que je dois quand même partir. » Clément Siebering gamberge. Il craque chez son médecin et se fait arrêter. « Il me prescrit des anxiolytiques que je n'ai toujours pas arrêtés. J'ai un taux d'IPP de 20 %. » À l'été de cette année-là, commencent à être largement médiatisés les suicides dans cette entreprise. Au final, Clément Siebering a fait reconnaître deux accidents de ser-



D.R.

**CLÉMENT SIEBERING**  
**INGÉNIEUR FRANCE TÉLÉCOM**  
**51 ANS**

**« J'ai subi une véritable humiliation »**

**Victime du durcissement des méthodes managériales de France Télécom, Clément Siebering témoigne du jour où sa hiérarchie, sans prévenir, lui demande de partir. Il craque et fait reconnaître sa dépression en accident de service avant de faire condamner son entreprise.**

vice (accidents du travail) liés à des méthodes brutales de management, avec notamment l'aide de l'Association suicide dépression professionnelle ([www.asdpro.fr](http://www.asdpro.fr)) dont il est devenu membre du conseil d'administration (lire encadré). France Télécom a été condamnée, en juin dernier,

en première instance. Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand lui a alloué 3 000 euros en réparation de ses préjudices.

**Fragiliser**

Mais Clément Siebering a fait appel pour tenter de faire reconnaître la faute de l'employeur. Ce qui lui permettrait d'obtenir une réparation intégrale indique Me Macouillard du cabinet Teissonnière.

À peu près à la même époque, en juillet 2012, France Télécom était mise en examen dans l'enquête sur la vague de suicides en 2008 et 2009. Le groupe a supprimé 22 000 postes entre 2006 et 2008 et procédé à 10 000 changements de métier. Selon les syndicats et la direction, 35 suicides de salariés se sont produits en 2008 et 2009. Il a « mis en œuvre des méthodes de gestion

du personnel qui ont eu pour effet de fragiliser psychologiquement les salariés et de porter atteinte à leur santé physique et mentale », selon un rapport de l'Inspection du travail. « Un jour, reprend Clément Siebering, je suis même sorti de mes gonds et j'ai lancé : " je me flingue ou je les flingue ". Propos tenus en privé qui ont néanmoins été dévoilés, ce qui m'a valu une main courante, une délibération en CHSCT, la menace d'une hospitalisation d'office et un suivi régulier ! »

**baby-foot**

« J'ai subi une véritable humiliation », constate Clément Siebering qui a contacté le réseau vigilance de la FNATH ([www.reseauvigilance.org](http://www.reseauvigilance.org)). « Et maintenant, je suis dans la méfiance et dans la défiance », admet-il. « Oh certes, les choses ont un peu changé. On a repeint, posé de nouvelles moquettes, acheté des baby-foot, on a des moments de convivialité imposés, mais je sens qu'il y a toujours ce fond de concurrence et de performance. Régulièrement je sens des piques, c'est moins brutal, ils essaient de contourner, ils sont devenus intelligents. Et puis maintenant je suis élu délégué du personnel. Je suis là pour défendre mes collègues, car je ne veux pas qu'ils souffrent du travail. » « Au fond, conclut-il, je ne sais pas s'ils sont tous bien conscients de ce qu'ils ont fait. Les responsabilités sont tellement diluées ! » En tout cas sa vision du travail, elle, en a été chamboulée. Pour quelqu'un qui avait en tête la qualité du travail bien fait, il préfère utiliser cette image : « on me demande d'enfoncer un clou dans une planche, on me bande les yeux et si je me tape sur les doigts c'est de ma faute, car, après tout, on m'a outillé ; voilà à quoi ça rime pour moi désormais ! » <>

\* « C'est l'heure de bouger ! »

Pierre Luton

**Malades à en mourir**

Vincent et Daniel ont subi le même traumatisme : oublié lors du déménagement de son service pour l'un, relégué dans un bureau lugubre pour l'autre, ils ont été victimes du durcissement des méthodes managériales de France Télécom. Le plan d'économie Next a consisté, entre 2004 et 2007, à obliger le personnel visé à quitter l'entreprise. Mutations arbitraires, congés maladie forcés et stratégies de déstabilisation figurent dans ce documentaire de Bernard Nicolas (2010, 54 mn) où Clément Siebering témoigne. Coproduction : Société Impact Press, Arte France.

[www.observatoiredustressft.org](http://www.observatoiredustressft.org)